

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Ntoum : le sénateur Jean-René Nzamba Mombo communique avec son électorat

Prosper Sax NZE BEKALE
Ntoum/Gabon

La salle de réunion de la "Maison de la Femme" de Ntoum a prêté son cadre vendredi 6 août dernier au sénateur du siège unique Komo-Mondah/Ntoum, Jean-René Nzamba Mombo pour communiquer avec son électorat (conseillers municipaux et départementaux). Une rencontre qui avait pour but de rendre compte des travaux de la première session ordinaire de l'année 2021 du Parlement qui ont vu 31 textes de loi examinés et adoptés au sein de la chambre

des sénateurs : commission des lois (10), commission des affaires culturelles (9), commission des affaires économiques (4), commission des finances (7), commission du plan (1). En sa qualité de premier rapporteur de la commission des affaires économiques, de la production et des échanges, ce dernier a jugé utile d'expliquer à ses collègues conseillers, les trois missions de ladite commission. Première mission : consentir l'impôt qui permet à l'Etat d'avoir un budget. Ce dernier monte souvent sur la base des prélèvements de toutes les opérations économiques. Deuxième mission : contrôler l'action gouvernementale. A ce

niveau, les sollicitations dont les élus locaux font montre au quotidien en tant que cible sociale sont énormes (réhabilitation des routes, constructions des écoles, des dispensaires, etc). Troisième mission : voter les lois. Ces dernières sont prises sur l'observation des carences dans le fonctionnement du pays. La loi est votée par les hommes et pour s'exercer sur les hommes. " Je crois que par rapport à ces trois éléments essentiels, il était judicieux que je vienne rencontrer mes collègues



Le sénateur Jean-René Nzamba Mombo posant avec ses collègues conseillers après la rencontre.

conseillers et leur faire état du travail accompli pendant les quatre mois passés déjà au Sénat. Parmi ces textes de loi, l'élément majeur qui est sorti

du lot, c'est celui portant sur l'égalité homme-femme sur le plan juridique et non sur le plan physique", a expliqué Jean-René Nzamba Mombo.

Port-Gentil/Journée du drapeau : l'embellissement à la place de l'allégeance

Serge YACKELE MIHINDOU
Port-Gentil/Gabon

La Journée nationale du drapeau, initiée en 2009 par les plus hautes autorités du pays, n'a pas connu son cérémonial habituel consistant à faire allégeance au drapeau, pour cause de pandémie de coronavirus. Par contre, les Forces de défense et de sécurité (FDS) se sont déployées sur les grandes artères de la ville pour une opération "retroussons les manches". Les éléments de l'Armée de terre, de la marine, la police, les sapeurs-pompiers, de la gendarmerie, en tenue de corvée, ont investi le boulevard de l'aéroport, où plusieurs équipes, balais en main, ont apporté leur contribution à la propreté de la ville. Certains s'étaient postés à l'intérieur de la caserne des gardiens de la paix pour s'attaquer aux hautes herbes, tandis que d'autres équipes ont occupé les étals des marchés de la Balise et de Grand-village. À l'aide des camions d'incendie,



La Journée nationale du drapeau consacrée à l'embellissement de la ville.

les étals et les sols de ces deux marchés ont subi un nettoyage à la satisfaction des occupants des lieux qui n'ont pas hésité à mettre la main à la pâte. Cette option a été décidée par la hiérarchie militaire. Il est à noter que l'opération, qui s'est déroulée en présence du gouverneur de l'Ogooué-Maritime, Paul Ngome Ayong, a été rendue possible grâce à la contribution de la mairie de Port-Gentil qui a fourni le matériel de nettoyage. Toutefois, la ville est pavisée aux couleurs nationales, en prélude de la célébration de la fête de l'Indépendance dans quelques jours.

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, DE L'EQUIPEMENT ET DES INFRASTRUCTURES
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION GENERALE DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT
DIRECTION DES OUVRAGES D'ART

N° 001676 /MTPE/SG /DGIT/DOA

COMMUNIQUE DE PRESSE

Suite au démarrage des Travaux de construction, le mardi 10 août 2021, du pilier central de la passerelle du Lycée Paul INDJENDJET GONDJOUT, par la société ECOWOOD SA - Gabon, attributaire dudit marché des travaux, Le Ministère des Travaux Publics, de l'Equipement et des Infrastructures, informe le public, du ralentissement et de la perturbation de la circulation dans cette section de route, entre 21h00 et 5h00 du matin et ce, pour la période allant du 10 au 31 août 2021.

Pour une exécution optimale desdits travaux de construction du pilier central de cette passerelle, il est conseillé vivement aux usagers de respecter le plan de circulation mis en place sur site par l'entrepreneur.

Le Ministère des Travaux Publics, de l'Equipement et des Infrastructures, s'excuse pour les désagréments causés aux Usagers et aux Riverains. Il met tout en œuvre pour une exécution des travaux dans les meilleurs délais.

Fait à Libreville, le 09 AOUT 2021

Le Ministre des Travaux Publics, de l'Equipement et des Infrastructures
Léon Armel BOUNDA BALONZI